

CONTRAT DE LOCATION

SALLE DE RECEPTION COMMUNAUTAIRE



Contact : ELBEZE Jean-Marc

06 65 22 26 26

Jm.elb@outlook.com

Nous vous remercions d'avoir choisi notre synagogue pour votre évènement

Le Locataire

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mobile : _____

E-mail : _____

Le Loueur ACI Livry Gargan

25 avenue Gallieni 93190 Livry Gargan

Mise à disposition :

1 espace de réception

1 cuisine

1 cour extérieure

2 sanitaires hommes femmes

120 Chaises Napoléon Cristal

12 Tables rondes (10 pers)

12 Tables rectangulaires (10 pers)

Date de l'évènement : _____ Horaire : _____

Type d'évènement : ☐ Mariage ☐ Bar Mitsva ☐ Brith Milah ☐ Nomination

☐ Azkara ☐ Anniversaire ☐ Autre : _____

Tarif Location HIZGUIR (soirée) : **250€**

cotisant : **200€**

☐ Accepté ☐ Refusé

Tarif Location de salle (1/2 journée) : **950€**

cotisant : **750€**

☐ Accepté ☐ Refusé

Tarif Repas Dinatoire : - Vendredi soir **650€**

cotisant : **550€**

☐ Accepté ☐ Refusé

- Samedi midi **800€**

cotisant : **700€**

☐ Accepté ☐ Refusé

- Formule chabbat **1300€**

cotisant : **1100€**

☐ Accepté ☐ Refusé

Tarif Forfait Ménage : **50€** - chabbat plein : **100€**

☐ Accepté ☐ Refusé

Dépôt de garantie OBLIGATOIRE de 500€ par chèque à l'ordre d'ACI Livry Gargan

Conditions de location de la salle :

- Les Tarifs « cotisant » s'appliquent aux généreux donateurs s'étant engagés à effectuer un virement mensuel d'au minimum 26 euros et ce pour une durée d'un an.
- Les clés d'accès de la salle pourront être remises avant l'évènement pour une utilisation immédiate dans le but de faciliter vos préparatifs (mise en place des tables, décoration, stockage des denrées alimentaires,)
- L'état d'entrée/sortie dans les lieux, l'inventaire et la remise des clés se font dans la salle (horaire à définir par téléphone)
- Le locataire déclare connaître les lieux pour les avoir entièrement visités.
- Le locataire s'engage à ne pas dépasser le nombre maximum de participants fixés, tous âges confondus à **120 personnes** ;
- Le locataire s'engage à ne pas déroger, même de façon temporaire, à cet impératif de sécurité ;
- Le locataire s'engage à respecter l'environnement et le voisinage en s'obligeant à limiter le volume acoustique ;
- Le locataire s'engage à ne pas agraffer les tables mises à disposition pour l'évènement ;
- Le matériel qui sera loué par le locataire ne pourra pas être récupéré pendant shabbat ou yom tov ;
- Le loueur s'engage à rendre les locaux dans l'état où il les a trouvés, dans le cas de la validation d'un forfait ménage celui-ci comprend le nettoyage de la salle communautaire, de la cuisine et des sanitaires mais en aucun cas le traitement des déchets.
- La nourriture provenant de l'extérieur sera acceptée unique ment avec une hachgara validée par notre Rabin.
- La caution ne sera pas ou partiellement restituée :
 - ✓ En cas d'utilisation non conforme des locaux telles que, et sans préjuger d'une possibilité de poursuites pénales, les nuisances intempestives ou répétées (sonorisation excessive, émergence sonore trop forte, cris klaxon,) relevées par les riverains ou par les élus.
 - ✓ En cas de dégradation même volontaire, de matériel ou des locaux.
 - ✓ A défaut d'un nettoyage effectif de la salle et de l'ensemble des équipements et accessoires mis à disposition.

Dans l'exécution du présent contrat le locataire déclare engager sa responsabilité civile, ou celle de l'association ou l'organisme pour lequel il intervient.

Fait à Livry Gargan en 2 exemplaires, le : _____
 Pour accord sur le respect des conditions énumérées dans ce document.

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »
 Le locataire :

**Retourner impérativement ce document avec vos règlements
 1 semaine avant l'évènement l'adresse :**

25, Avenue Gallieni - 93190 Livry-GARGAN - Mode de paiement indifféremment en espèces ou par chèque à l'ordre d'ACI Livry Gargan

Vos dons sont les seules ressources de notre communauté.

Chaque don fera l'objet d'un reçu CERFA ouvrant droit à la déduction fiscale de 66% conformément à la loi